



Conditions Générales de Vente ("CGV")

CyberInIT SRL, BE 1001.033.664
Rue Genon 24A - 4260 Ciplet - Belgique

09 février 2026



Table des matières

[Généralités](#)

[Offre et commande](#)

[Modalités de paiement](#)

[Chèques-entreprises de la Région wallonne](#)

[Engagements réciproques](#)

[Propriété intellectuelle](#)

[Protection des données](#)

[Annulation](#)

[Conditions suspensives](#)

[Cas de force majeure](#)

[Modification des présentes conditions](#)

[Règles applicables en cas de litige](#)

[Contact](#)



Généralités

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les accords conclus avec CyberInIT SRL. En concluant un accord avec CyberInIT SRL, vous acceptez donc l'applicabilité de ces conditions générales et aux conditions spécifiques définies dans l'offre.

Il ne peut y être dérogé que par écrit et moyennant l'accord explicite de CyberInIT SRL. Le caractère non exécutoire ou la nullité de l'une des dispositions de ces conditions générales n'affectera pas la validité des dispositions restantes.

Offre et commande

Toute prestation est précédée d'un devis gratuit valable sur une durée d'un mois.

Les prix sont mentionnés en euros et hors TVA. Le montant total sera repris sur la facture finale. Celui-ci pourra être différent du devis initial, compte tenu des prestations fournies.

Le devis est accepté dès lors que le Client le renvoie signé ou fait part de son accord par tout moyen (retour d'e-mail, confirmation orale, demande de poursuite de la prestation).

Modalités de paiement

Le délai de paiement est de 15 jours à compter de la date d'émission de la facture.

La facture peut être émise au format électronique.

Le paiement s'effectue comptant, par virement, au numéro de compte bancaire IBAN : BE20 9734 7417 7056 - BIC : ARSPBE22.

Tout retard de paiement entraînera une majoration, de plein droit et sans mise en demeure préalable de 10% l'an, avec un minimum de 137,5€ à compter de 15 jours après la date d'échéance de la facture. Les dépenses de justice et les éventuels frais de défense seront en outre à charge du client.

Les présentes conditions générales contractuelles sont d'application réciproque entre les parties.

Toute contestation, pour être recevable, doit être notifiée, sous 5 jours ouvrables par recommandé, dès réception de la facture.

Le non-paiement d'une seule facture à sa date d'échéance rend de plein droit le solde dû de toutes les autres factures, même celles qui ne sont pas encore arrivées à échéance, exigible immédiatement.

En cas de solde impayé par le client, CyberInIT SRL se réserve le droit de suspendre toute livraison et/ou prestation ultérieure jusqu'au paiement intégral du solde et d'exiger un paiement préalable à la livraison et/ou préalable à la prestation de service.



Chèques-entreprises de la Région wallonne

Le prestataire est labellisé pour le chèque numérique cybersécurité de la Région wallonne. La Région wallonne intervient à 75% du prix de la prestation (HTVA). Le bénéficiaire paie sa quote-part à hauteur de 25% (HTVA) à la Région wallonne. Dès l'acceptation du dossier par la Région wallonne, la prestation peut débuter. Lorsque la prestation est terminée, la Région wallonne vérifie et clôture le dossier en payant la totalité de la prestation (HTVA) au prestataire. Le bénéficiaire reçoit une facture de clôture de la part du prestataire afin de finaliser le paiement restant (Prestations non-subventionnées et la TVA sur le montant total de la facture). Pour obtenir les subsides, le projet doit être éligible, le client doit l'être également et le projet doit être validé par la Région wallonne.

Le refus par la Région wallonne d'accorder les subsides pour n'importe quelle motif et à n'importe quel moment (suite à un contrôle par exemple), entraîne le paiement total de la facture par le client, dès lors que le travail a été presté, conformément au contrat signé.

Engagements réciproques

CyberInIT SRL effectue son travail sur base des informations remises par le client. Celui-ci a une obligation d'information fiable et loyale envers CyberInIT SRL.

CyberInIT SRL s'engage à apporter le plus grand soin à l'accomplissement des prestations. La présente obligation n'est que pure obligation de moyen. Par conséquent CyberInIT SRL n'est pas tenu responsable des conséquences de la non application et/ou de la mauvaise utilisation par le Client de ses services ou de ses conseils.

Propriété intellectuelle

En tout état de cause, CyberInIT SRL s'engage à conserver strictement confidentielles les données, concepts, informations ou documents concernant le Client, de quelque nature qu'ils soient dont CyberInIT SRL pourrait avoir connaissance à l'occasion de ses prestations.



Protection des données

Si CyberInIT SRL reçoit des données à caractère personnel dans le cadre d'un contrat, elle les conserve pour autant que la loi l'y autorise. Par exemple, lorsque cela s'avère nécessaire dans le cadre de l'exécution du contrat, lorsque CyberInIT SRL a un intérêt légitime ou sur la base d'une obligation légale.

CyberInIT SRL respecte le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données ou simplement «RGPD»).

CyberInIT SRL s'engage à ne communiquer aucune donnée à caractère personnel à des organisations autres que ses sous-traitants au sens du RGPD, sauf obligation légale de la part de CyberInIT SRL.

CyberInIT SRL s'engage à respecter la vie privée de ses membres et de leurs représentants.

Annulation

En cas d'annulation de la commande par le client après son acceptation par le vendeur, pour quelque raison que ce soit, hormis le cas de force majeure, une somme équivalente à 30% du prix de la commande sera acquise et facturée au client, à titre de dommages et intérêts.

Conditions suspensives

En cas d'évènement exceptionnel (accident, maladie, incendie, etc.) CyberInIT SRL informera au plus tôt le client et pourra suspendre le contrat jusqu'au rétablissement d'une situation normale, sans être tenue au paiement d'une quelconque indemnité.

Cas de force majeure

CyberInIT SRL n'est pas tenu responsable des retards ou des inexécutions survenus en cas de force majeure, légalement reconnu comme tel : catastrophes naturelles, interruptions de service de distribution énergétique, de communication ou postal, mouvements sociaux (acheminement du courrier, ...), guerre ou malveillance, défaillances informatiques (fournisseur d'accès, internet ou virus), du feu ou tout autre cas de destruction, ou tout autre événement soudain, imprévisible et inévitable, qui n'est pas dû à la faute d'une personne.



Modification des présentes conditions

CyberInIT SRL se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes conditions générales. Le Client sera averti des modifications endéans les 2 mois précédent leur entrée en vigueur.

Règles applicables en cas de litige

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit belge. À défaut d'arrangement amiable, le litige sera porté devant les juridictions de l'arrondissement de Liège.

Contact

Pour toute question ou information, contactez Justin McCarthy.

Email: justin.mccarthy@cyberinit.be

Téléphone: +32496293402

Adresse postale: Rue Genon 24A, 4260 Ciplet..